



HABITAT LOGEMENT

VOUS RÉNOVEZ ? 2 DISPOSITIFS POUR VOUS ACCOMPAGNER ÉTAPE PAR ÉTAPE

Par quoi commencer ? comment faire les bons choix ? ai-je droit à des aides ? Comment trouver des artisans, suivre les travaux... Se lancer dans la rénovation n'est pas si simple, et beaucoup renoncent à rénover leur logement faute d'accompagnement technique et financier.

Mis en ligne le 04 avril 2019

Pour pallier à cela, la communauté de communes Erdre & Gesvres a créé un service dédié à la rénovation de l'habitat, SERENHA, pour le plus grand nombre, et missionné l'association SOLHA, pour accompagner plus spécifiquement les personnes et les familles dont les ressources permettent de bénéficier de subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah).


> SERENHA

La plateforme de rénovation énergétique, SERENHA est un service public clé en main, pour vous guider dans toutes vos démarches, et ce sans conditions de ressources. Après une analyse de vos besoins, une visite éventuelle de votre logement, un conseiller va se rendre disponible gratuitement pour vous guider pas à pas dans toutes les étapes de votre parcours de rénovation. Mobilisable selon vos attentes, la plateforme SERENHA a accompagné plus de 500 familles depuis 2016 et continuera d'être à votre écoute sur toute l'année 2019.

> SOLIHA

Là aussi c'est un service gratuit, destiné aux foyers aux ressources plus modestes. L'éligibilité d'un dossier dépend de l'âge du logement (plus de 15 ans) et du revenu imposable. Amélioration thermique de votre logement, ou travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, le conseiller SOLIHA évalue la nature des travaux à engager après une visite de votre domicile, il vous aide dans le montage de votre dossier de demandes de subventions et bien sûr, il est présent de la conception à l'achèvement des travaux.

La mission a été confiée à SOLIHA dans le cadre d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) de 5 ans lancé en 2014. Près de 80 foyers ont pu profiter chaque année de ce dispositif sur Erdre & Gesvres. Le 31 août 2019 marquera la fin de ce programme ; aussi, si vous projetez de faire des travaux, ne tardez pas !

SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) - 02 40 44 99 44 - pigcceg@solha.fr - www.solha.fr 



 **RETOUR À LA LISTE**



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.